

VOL DIRECT ALGÉRIE – USA

UN ATOUT POUR LES ÉCHANGES TOURISTIQUES ENTRE LES DEUX PAYS

Page 3

**PERTURBATION DU TRAFIC
AÉRIEN EN FRANCE**

**LES VOLS
VERS L'ALGÉRIE
CONCERNÉS**

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4728 | Jeudi 30 mars 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

GENDARMERIE

**UNE UNITÉ
SPÉCIALE POUR
TRAQUER LES
CHAUFFARDS**

Page 4

DISTRIBUTION ET LANCEMENT DE PROJETS DE LOGEMENTS

UN CALENDRIER FIXÉ POUR 7 WILAYAS

Page 3



■ **ORGANISATION DU PARLEMENT AVEC
SES DEUX CHAMBRES**

LE TEXTE DE LOI ADOPTÉ

Page 2

■ **COVID-19**

**L'OMS MODIFIE
SES RECOMMANDATIONS
DE VACCINATION**

Page 16

■ **COMMERCE**

**APPEL À LA MULTIPLICATION
ET LA NUMÉRISATION
DES MARCHÉS**

Page 5

MIGRATION ET ASILE



L'EUROPE VERROUILLE SES FRONTIÈRES

Page 2

MIGRATION ET ASILE

L'Europe verrouille ses frontières

L'on sait que la question migratoire préoccupe l'ensemble du continent européen. Les pays européens se montrent de plus en plus inquiets face au flux migratoire, notamment celui de ce que l'on appelle l'immigration clandestine.

PAR KAMAL HAMED

La montée de l'extrême droite dans de nombreux pays européens ou leur poids s'accroissant chaque jour, au point où quelques partis sont même arrivés au pouvoir comme c'est le cas dans en Italie, pèse, assurément, de tout son poids dans l'orientation de la politique relative à l'immigration et l'asile. L'Europe, en vue de juguler ce phénomène, se dirige à pas sur vers une législation plus restrictive et plusieurs pays ont d'ores et déjà entamé des réformes juridiques pour rendre difficile l'accès des migrants. Autant dire que la tendance générale est au verrouillage des frontières. L'Union européenne(UE) ambitionne d'ajuster l'arsenal juridique en vue qu'il soit applicable à tous les pays membres de cette organisation. Pour ce faire, l'UE a entamé les négociations sur la réforme du pacte sur la migration et l'asile. Le pacte réaffirme le système de Dublin, qui stipule que les demandeurs d'asile arrivant sur le territoire de l'UE doivent demander une protection internationale dans le pays où ils arrivent. En effet, les membres de la commission des libertés civiles du Parlement européen



ont adopté, avant-hier mardi, leur position sur des dossiers majeurs en matière de migration, inaugurant ainsi le début des négociations interinstitutionnelles entre le Parlement européen et les ministres de l'UE. Cet arsenal juridique devrait être adopté d'ici la fin du mandat législatif actuel, au printemps 2024. Ce paquet est en effet composé de différents textes législatifs, tels que le «règlement sur le filtrage» qui vise à renforcer les contrôles aux frontières extérieures pour les ressortissants de pays tiers, ainsi qu'un autre règlement qui vise à créer un «système centralisé pour l'identification des États membres détenant des informations sur les condamnations» des citoyens non européens. Cet arsenal inclut également d'autres dossiers qui contiennent des dispositions, entre autres, pour la solidarité, le mécanisme de relocalisation, ainsi

qu'un cadre réglementaire pour la gestion des crises. Le règlement sur le filtrage permet le partage des données d'arrivée entre les États membres et renforce le principe de Dublin en accélérant les procédures d'enregistrement et en décourageant les «mouvements secondaires» entre les États membres. Il s'adresse aux personnes arrivant «irrégulièrement» en Europe, par exemple par voie terrestre ou à la suite d'une opération de recherche et sauvetage en mer, ainsi qu'aux personnes demandant une protection internationale à un point de passage frontalier. Le processus de filtrage peut durer jusqu'à cinq jours, voire dix en période de crise. «Le filtrage devrait contribuer à garantir que les ressortissants de pays tiers concernés sont orientés vers les procédures appropriées le plus tôt possible et que les procédures

se poursuivent sans interruption ni retard. Dans le même temps, le contrôle pourrait contribuer à décourager les mouvements secondaires dans l'espace Schengen», indique le texte adopté. Cette même approche est visible dans les propos de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, qui, dans une lettre envoyée aux États membres le 20 mars, a déclaré que les voyages vers d'autres États membres de l'UE devaient être découragés. «Nous suivons également les progrès de la mise en œuvre de la feuille de route de Dublin, y compris l'enregistrement dans Eurodac [le système informatique de gestion de l'asile de l'UE], en soutenant les travaux qui réduiront les incitations aux mouvements secondaires», a écrit Mme von der Leyen dans la lettre. Eurodac est un règlement en vigueur depuis 2003. Il est en cours de révision, les institutions européennes en négocient actuellement une version actualisée qui vise à étendre le champ d'application du système et à renforcer le maintien du mécanisme de Dublin. Ce dernier dossier est complémentaire au règlement sur le filtrage et consiste en une base de données destinée à soutenir les procédures d'asile avec l'enregistrement obligatoire de données biométriques, telles que les empreintes digitales et la reconnaissance faciale. La partie relative au filtrage et à la détention a été fortement critiquée par le groupe de la Gauche au Parlement européen, qui considère un tel vote comme une «mauvaise nouvelle pour le droit individuel à l'asile en Europe.» Une fois adoptées, «les propositions conduiront en pratique à des détentions massives et systématiques aux frontières extérieures.»

K. H.

PERTURBATION DU TRAFIC AÉRIEN EN FRANCE Les vols vers l'Algérie concernés

Le mouvement interprofessionnel en France se poursuit contre la réforme en France et le calvaire des voyageurs continuent dans les aéroports français. En effet, depuis plusieurs semaines, les passagers depuis et vers la France galèrent pour programmer leurs voyages. Encore une fois, la direction de l'aviation civile en France publie un nouveau communiqué pour annoncer la prolongation de cette grève pour deux jours de plus. Notamment pour le jeudi et vendredi 30 et 31 mars 2023. Le communiqué en question annonce que le trafic aérien depuis et vers certains aéroports sera perturbé.

Le trafic aérien de nouveau perturbé

Dans son communiqué, la direction de l'aviation civile informe ces passagers que le trafic aérien depuis et vers ces aéroports sera perturbé pour la journée du 30 mars 2023. Il s'agit notamment de ceux de Paris Orly, Marseille, mais aussi celui de Toulouse. Cependant, pour le vendredi 31 mars 2023, la DGAC en France annonce des perturbations des vols au niveau des aéroports de Paris Orly, Lyon, Marseille, Toulouse, Nantes et Bordeaux. La direction de l'aviation civile invite les passagers à reporter leurs voyages, notamment dans la mesure du possible.

Les vols vers l'Algérie perturbés

Côté compagnies aériennes, Air France a publié un communiqué. Dans lequel elle informe ses voyageurs du maintien de son programme des vols longs-courriers. Elle

prévoit aussi d'assurer 8 sur 10 de ses vols depuis et vers l'aéroport de Paris Orly et certains aéroports français.

Sur leurs sites officiels, certains aéroports ont affiché quelques annulations des vols vers l'Algérie. Il s'agit notamment des liaisons suivantes :

- Le vol V7 2678 de Volotea, au départ de Marseille vers Tlemcen, prévu pour aujourd'hui 29 mars à 12h25;
 - Le vol VY 7991 de Vueling, au départ de Marseille vers Alger, prévu pour le 29 mars à 18h00;
 - Le vol TO7318 de Transavia, depuis l'aéroport de Lyon vers Tlemcen, prévu pour ce 29 mars à 14h50;
 - Le vol TO7308 de Transavia depuis Lyon vers Alger, prévu également pour le 29 mars à 18h50;
 - Le vol AH1010 d'Air Algérie, au départ d'Alger vers Paris Orly, prévu pour le 30 mars à 12h30;
 - Le vol AH1011 de la compagnie Air Algérie depuis Paris Orly vers Alger. Prévu pour le 30 mars à 14h00;
 - Le vol V7 2678 de Volotea, depuis Marseille vers Tlemcen. Notamment, celui programmé pour le 30 mars à 16h15;
 - Le vol VY 7991 de Vueling, programmé pour le 30 mars à 18 h 25 au départ de Marseille vers Alger;
 - Le vol V7 2658 de Volotea, au départ de Marseille vers Oran, prévu pour le 30 mars à 20h35;
 - Le vol TO7316, Lyon – Constantine, de Transavia, prévu pour le 30 mars à 12h40.
- Par ailleurs, en plus de ces annulations, des retards ne sont pas à exclure durant ces deux jours de grève.

R. N.

ORGANISATION DU PARLEMENT AVEC SES DEUX CHAMBRES

Le texte de loi adopté

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier à la majorité, le texte de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres. Le vote s'est déroulé en séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. À l'issue du vote, Mme Azouar a affirmé que le texte du projet de loi se veut « le parachèvement d'un maillon de l'adaptation de notre système juridique avec la Constitution de novembre 2020 » et « un nouveau jalon dans l'établissement de règles claires dans le travail de l'institution législative. »

Pour la ministre, le texte adopté s'inscrit également dans le cadre de « la démarche qui vise à consolider notre système juridique, notamment celle qui régleme les relations fonctionnelles entre le gouvernement et le Parlement, au vu de sa teneur en dispositions qui tendent principalement à la réalisation de la complémentarité et de l'harmonie entre les pouvoirs législatif et exécutif pour assurer davantage d'efficacité et un meilleur équilibre entre eux dans le cadre du principe de la séparation des pouvoirs. »

R. N.

LUTTE AÉRIENNE CONTRE LES INCENDIES

Vers la réalisation de point de ravitaillement en eau à Tizi-Ouzou

«Le cahier des charges portant réalisation de points de ravitaillement en eau pour la lutte aérienne contre les incendies à Tizi-Ouzou, a été déposé mardi au niveau de la Commission des marchés publics de wilaya (CMPW)», a annoncé, le conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand. Intervenant lors de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Ould Mohand a indiqué que «ses services ont procédé le matin même au dépôt du cahier des charges pour la réalisation de ces points d'eau devant servir à ravitailler les moyens de lutte aérienne en cas d'incendies. Il s'agit de 9 retenues d'eau de 108 M³ chacune, réparties à travers des zones sensibles aux incendies, qui seront réalisées aux normes techniques et matériaux étudiées.»

Ould Mohand a ajouté qu'une partie des travaux de réalisation de ces infrastructures sera réservée aux entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi. Présentant le plan de campagne de prévention contre les feux de forêts, Ould Mohand a fait savoir que durant l'année 2022 la wilaya a enregistré 221 feux de forêts qui ont englobé une superficie de 1974 hectares.

R. N.

DISTRIBUTION ET LANCEMENT DE PROJETS DE LOGEMENTS

Un calendrier fixé pour 7 wilayas

«Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a tenu, mardi à Alger, une réunion avec les cadres du secteur, en vue d'évaluer le déroulement des projets durant le 1^{er} trimestre de l'année 2023 et fixer le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain», a indiqué, hier un communiqué du ministère.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Selon le communiqué, ce calendrier concerne 7 wilayas: Skikda, Béjaïa, Tipaza, Tébessa, Guelma, Constantine et Blida.

La réunion qui s'est déroulée à la salle des conférences de la Banque nationale de l'habitat, a permis d'examiner attentivement le programme tracé pour les sept wilayas incluses dans le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain.

Ainsi, la wilaya de Skikda a bénéficié d'un programme de 36887 logements dans différentes formules (24% non lancés), Constantine de 43783 logements (8,43% non lancés), Tipaza de 82188 logements (5,58% non lancés), Blida de 99530 logements (8% non lancés), Tébessa de 25563 logements (28,92% non lancés), Béjaïa de 63.961 logements (14% non lancés) et Guelma de 23655 logements (24% non lancés).

M. Belaribi a également donné des instructions à l'effet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces projets, tout en fixant les perspectives et objectifs à atteindre. Le ministre a appelé à la nécessité de finaliser les programmes dont le taux de réalisation est de plus de 60%, afin de pro-



grammer leur distribution à l'occasion du 5 juillet prochain et de relancer les projets à l'arrêt avant fin mai, avec l'élaboration de rapports détaillés sur les projets pour les soumettre au directeur général de l'Habitat. Il a insisté sur le suivi de la réalisation des programmes non encore lancés, avant le 30 juin au maximum, suivant un calendrier mensuel et la maîtrise des délais d'études, outre la réalisation des projets sur la base de cahiers de charges qui fixent ces délais. Le ministre a également enjoint d'établir minutieusement les listes de logements ruraux, en coordination avec les autorités locales, afin d'éviter tout retard dans l'établissement des décisions d'octroi des aides par la Banque nationale de l'habitat, et de retirer toutes les aides attribuées mais non distribuées par les communes pour les réaffecter à d'autres wilayas ayant enregistré des progrès notables dans la concrétisation de cette formule de logement.

M. Belaribi a aussi appelé les cadres du secteur à «la nécessaire coordination entre les différents directeurs locaux pour maîtriser le rythme de réalisation des projets de logements des différentes formules

et à l'impératif respect des délais de réalisation des projets, d'autant que l'État a fourni et alloué tous les moyens financiers pour améliorer les conditions de vie des citoyens.» Il a, à cet égard, rappelé les efforts consentis l'année dernière et qui ont permis la distribution de près de 400.000 logements en 2022, mettant en avant le grand soutien accordé par l'État au secteur de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du président de la République de livraison d'1 million de logements entre 2019-2024.

Le ministre a, par ailleurs, écouté un exposé détaillé sur le programme global de logements à travers l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 décembre 2022, qui compte 1.326.174 logements des différentes formules, présenté par le directeur général du logement au ministère.

Selon les chiffres du communiqué, «365.000 logements sont inscrits au titre de l'année 2023, dont 200.000 aides au logement rural et 100.000 lotissements sociaux.»

L. B.

VOL DIRECT ALGÉRIE – USA

Un atout pour les échanges touristiques entre les deux pays

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Les voyageurs algériens qui souhaitent se déplacer vers les États-Unis d'Amérique sont contraints de faire appel aux services des compagnies aériennes étrangères, telles que Qatar Airways, Lufthansa ou encore Air France, pour pouvoir voyager entre les deux pays.

Encore plus, ces voyageurs doivent faire escale dans un autre aéroport pour pouvoir rejoindre leur destination finale. Pour pallier cette situation, des négociations ont été menées entre les autorités des deux pays visant la création d'une ligne aérienne directe reliant l'aéroport d'Alger et celui de New York.

Les discussions sont toujours en cours

Pour rappel, le mois de février dernier, l'ambassadrice des USA en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a fait savoir que l'ouverture de cette ligne aérienne verra le jour, probablement, au cours de cette année 2023. Et a rappelé que le projet est en phase de négociation. Pour la cheffe de la mission diplomatique américaine en

Algérie, le lancement de cette nouvelle ligne aérienne renforcera les liens entre les deux pays et facilitera le transport de marchandises et de personnes entre ces deux destinations.

Un vol direct Algérie – USA

Par ailleurs, reçue, mardi 28 mars dernier, par le nouveau ministre du tourisme et de l'Artisanat, en l'occurrence Mokhtar Didouche. Elizabeth Moore Aubin revient encore une fois sur les avantages du lancement de la ligne Alger – New York.

En effet, dans un tweet publié sur son compte officiel, l'ambassadrice des USA en Algérie a fait savoir que lors de sa rencontre avec le ministre du tourisme, l'ouverture de cette ligne a été encore une fois évoquée. Elle raconte, aussi, qu'elle avait discuté avec le ministre algérien du tourisme sur la manière dont un vol direct faciliterait la circulation des touristes entre les deux pays. « Ne serait-il pas merveilleux de voir des touristes algériens aux USA et plus de touristes américains en Algérie ? », écrit l'ambassadrice américaine en Algérie sur son tweet.

R. R.

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIQ

Saisie de 18 quintaux de kif traités

«Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiquants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 22 au 28 mars», selon un bilan opérationnel publié hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 18 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, et saisi 63730 comprimés psychotropes», note la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une (01) casemate contenant 5 bombes a été découverte et détruite à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi Ouzou.»

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont intercepté 87 individus et saisi 33 véhicules, 84 groupes électrogènes, 46 marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux, deux (2) tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», note la même source. «Dix-huit (18) autres individus ont été arrêtés, et deux (2) fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 367 tonnes, 17 quintaux de tabacs et 72000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.»

Durant la même période, «les Garde-frontières «ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 147485 litres à Bordj Badji Mokhtar, Souk Ahras, El-Tarf et Tébessa.»

Les Garde-côtes «ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 177 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 928 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.»

Ces opérations «ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», conclut la même source.

R. N.

SONATRACH
Hakkar reçoit la directrice générale du groupe ENGIE

«Le Président directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar a reçu la directrice générale du groupe français ENGIE, Catherine MacGregor, avec laquelle il a évoqué l'état des relations établies entre les deux sociétés ainsi que les opportunités de les renforcer», a indiqué un communiqué du groupe.

Lors de cette rencontre, qui a eu lieu mardi, «les deux parties ont examiné l'état des relations établies entre le groupe Sonatrach et ENGIE et discuté des contrats bilatéraux conclus ainsi que des opportunités de renforcement de ces relations à l'avenir», précise-t-on de même source. Les deux parties ont échangé «les vues sur l'évolution des marchés gazier et énergétique en général et les défis auxquels fait face aujourd'hui la Communauté mondiale de l'Énergie», conclut le communiqué.

R. N.

GRÂCE AU PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL RAMADAN

8500 capsules psychotropes saisis

Dans le cadre des opérations de police opérationnelle visant à mettre en place un plan sécuritaire spécial pour le mois sacré du ramadan, afin de réprimer les divers crimes et d'assurer quiétude et sécurité pour les citoyens, la police judiciaire agissant au niveau de la circonscription administrative de Sidi M'Hammed, a réussi à mettre hors d'état de nuire une bande criminelle comprenant 4 suspects, âgés entre 26 et 43 ans, tous repris de justice et natifs de l'est du pays. Ces suspects ont été pris en flagrant délit en possession de pas moins de 8.640 capsules psychotropes. Cette opération de qualité a également permis la saisie de 70 millions de centimes, produits de ce trafic illicite, ainsi que 6 téléphones portables. Il est à rappeler que dans le cadre de sécurisation de la capitale pour le mois sacré du ramadan, les services de sécurités opérationnels de la wilaya d'Alger ont mené une opération coup de poing durant la nuit du 27 au 28 mars courant. Cette opération a permis l'arrestation de pas moins de 209 suspects, impliqués dans diverses affaires, telles que la détention et la consommation de produits psychotropes, ainsi que la détention d'armes blanches prohibées. Cette opération a également permis la saisie de 226 grammes de résine de cannabis, répartis en 33 parties, 50 cigarettes contenant de la drogue, 0,8 grammes d'héroïne, 209 capsules contenant des produits psychotropes, 8 armes blanches prohibées de diverses formes, ainsi qu'un produit pyrotechnique dangereux de type «chamarikh». Les suspects doivent être déférés devant la justice après finalisation des procédures légales de rigueur.

30 OMRA À GAGNER

Le concours Naghmati de Mobilis

Mobilis accompagne tous ses clients durant ce mois sacré de Ramadhan et lance la deuxième édition du concours de Naghmati et leur offre la possibilité de gagner 30 Omra.

Ainsi, durant tout le mois béni, Mobilis permet à ses clients de souscrire au service Naghmati et télécharger les tonalités d'attente gratuitement en composant la formule *680#, et leur offre l'opportunité de gagner 1 Omra par jour tous frais payés.

Pour participer au concours, il faut :
-Souscrire au service Naghmati et télécharger des tonalités sous la catégorie « religieux »,
-Attribuer une tonalité différente à chaque contact,
-Offrir des tonalités.

Les gagnants seront sélectionnés en fonction de leurs activités dans le service.

Mobilis précise que «l'abonné a le droit de gagner une seul Omra pendant toute la période du concours, a raison de 30 Omra durant le mois.»

Plus de détails sur le site : www.mobilis.dz

GASPILLAGE (NOURRITURE, ÉLECTRICITÉ, EAU...)

Le consommateur algérien perpétue ses mauvaises habitudes !

L'Algérien a pour réputation d'être un grand consommateur de produits alimentaires allant jusqu'au gaspillage, cette nourriture finit souvent dans les poubelles surtout durant le mois sacré et les grands événements.

PAR IDIR AMMOUR

Qu'il s'agisse de pain, de légumes et fruits, d'électricité ou de gaz, la lutte contre le gaspillage est une culture que beaucoup d'Algériens ignorent.

Les différentes associations des consommateurs ne cessent d'appeler à chaque fois à la raison, faisant savoir que des montagnes de pains, de fruits et légumes finissent dans les poubelles. Malgré les campagnes de sensibilisation pour une gestion rationnelle de la nourriture, nos poubelles ne désemplissent pas. Le gaz, l'électricité, les carburants ne sont pas en reste. Dans les foyers, on s'entête à laisser, par exemple, toutes les lampes allumées, alors qu'on est rassemblés dans une seule pièce. On a tendance à laisser le chauffage en état de marche même après le passage des jours de grand froid et en été on abuse de l'utilisation des climatiseurs. Et les



exemples sont légion dans plusieurs domaines de la vie quotidienne. Les campagnes de sensibilisation menées à travers les mosquées et les associations de la société civile se sont, jusque-là, avérées vaines. Le gaspillage a, faudrait-il le reconnaître, pris place dans les esprits des Algériens. D'ailleurs, c'est dans le même sillage, que Fazia Dahleb, ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables tend à définir lors de la cérémonie de lancement d'une campagne, placée sous le slogan «Mange et ne gaspille pas», les opérations à engager pour réduire soit peu ce phénomène de gaspillage, et surtout mettre en place des programmes de collecte des restes alimentaires utilisés, en coopération avec la société civile. Pour la ministre, le mois de Ramadhan connaît souvent une augmentation de la quantité des déchets

ménagers de l'ordre de 10%, ce qui requiert de consentir un plus grand effort, en vue de sensibiliser à la nécessité d'une consommation rationnelle, avec généralisation du concept du recyclage. Dans le cadre de cette campagne nationale, plusieurs activités de sensibilisation seront organisées en partenariat avec les associations, selon la ministre, qui a mis en exergue «le rôle essentiel de la société civile, notamment dans le développement du principe de la citoyenneté environnementale.» Selon Mme Dahleb, cette campagne devra également contribuer à consolider le changement positif vers des comportements sains qui servent l'environnement, la transformation vers l'économie verte et la lutte contre les effets négatifs induits par les changements climatiques.

I.A.

GENDARMERIE

Une unité spéciale pour traquer les chauffards

PAR RACIM NIDHAL

La Gendarmerie nationale, bien décidée à lutter contre les manœuvres dangereuses qui mettent en danger la vie des usagers sur les routes algériennes, renforce son dispositif de lutte contre les chauffards. Pour ce faire, une unité spécialisée dans la lutte contre les auteurs de manœuvres dangereuses a été créée, apprend-on auprès de la page Tariki sur Facebook qui relève de la Gendarmerie nationale. Positionnés sur le terrain au niveau des routes et autoroutes, les gendarmes de cette unité ont pour mission d'identifier rapidement les chauffeurs inconscients qui prennent des risques démesurés et qui mettent en danger la vie des autres automobilistes sur les routes algériennes. Dans une vidéo publiée mardi 28 mars sur la page Tariki sur Facebook, on assiste à une intervention en direct de l'unité de sécurité routière.

Dans la séquence, on voit une voiture blanche foncer à vive allure à droite de l'écran en opérant des manœuvres très risquées, passant très près de percuter d'autres véhicules. L'incident s'est déroulé au niveau de l'autoroute ouest

Ben Aknoun et Zéralda à Alger. Ce sont les éléments de la nouvelle unité relevant de la brigade territoriale de sécurité routière de Zéralda qui sont intervenus dans ce cas. Une fois repérée, la voiture est aussitôt poursuivie par le véhicule de l'unité de sécurité routière. Sirène, gyrophare actionnés, les gendarmes sont passés du mode d'observation à celui de l'intervention en quelques secondes.

Dissuader les chauffards inconscients

Dans une autre vidéo, publiée sur la page Tariki, la brigade de sécurité routière de Zéralda est intervenue pour un cas similaire ayant survécu avant le iftar sur le même axe routier.

Durant la dernière heure du jeûne, pendant ce mois de Ramadan, le phénomène de manœuvres dangereuses s'accroît sur les routes algériennes qui figurent parmi les plus meurtrières au monde, avec plus de 3.000 décès par an et des milliers de blessés.

Certains chauffeurs deviennent des pilotes de Rallye qui font tout pour arriver à temps pour rompre le jeûne à leur domicile, prenant le risque de commettre

un accident dangereux. En conduisant à vive allure et en zigzaguant entre les véhicules, ces chauffards mettent en danger leur vie ainsi que celle des autres usagers. Ce genre de comportements est fréquent sur les routes algériennes et le dispositif de prévention et de lutte de la gendarmerie n'était pas adapté pour traquer et intercepter les chauffards. Avec la création de cette unité, la gendarmerie se dote d'une nouvelle arme pour lutter contre les comportements dangereux sur les routes.

La présence d'une telle brigade est très importante dans les routes pour dissuader les amateurs de sensations fortes de mettre en danger la vie des autres. Un coup de volant non calculé, un obstacle inattendu et le drame peut très vite survenir, notamment quand on roule à très grande vitesse. Il est également possible de signaler les dépassements dangereux et les excès de vitesse via les numéros de téléphone de la Gendarmerie nationale tout comme via le messenger de la page Tariki. La Gendarmerie intervient souvent après des signalements faits via sa page officielle.

R.N.

UNE RUÉE DE LA CONSOMMATION POUR LE PAIN

Les prix demeurent aléatoires

Les prix du pain durant ce Ramadhan connaissent une situation aléatoire. La baguette reste de loin la plus courtisée alors que les consommateurs se ruent vers d'autres variétés plus chères.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les boulangeries ont du pain sur la planche. Ils sont près de 21.500 boulangers au niveau du territoire national et c'est durant le mois de jeûne qu'ils font du bénéfice. La consommation reste très appréciée avec une frénésie sur les nouvelles tendances du pain. Le pain d'orge, le pain d'olive, le mahonnais et le pain de semoule marquent généralement les consommateurs. Or, il s'avère que sur la question des tarifs, il n'y a pas d'unanimité. Certaines boulangeries proposent des prix du mahonnais à 30 DA comme celui de l'orge alors que d'autres l'affichent à 20 DA. Dans certains quartiers huppés de la capitale, les pains bien dorés sont étalés dans des boulangeries qui ne lésinent pas sur la présentation et l'image séduisante des présentoirs. Sauf que les tarifs du pain sont nettement élevés par rapport à d'autres endroits. Le pain d'orge et du son sont écoulés à 50 DA la pièce alors que le pain de farine classé « pain amélioré » se vend à 25 DA. Le comble c'est que ces prix ne reflètent pas les tarifs fixés par l'État pour le pain subven-



tionné. Jusque-là, le prix subventionné est maintenu pour certaines catégories de pain dont la classification touche le pain ordinaire qui doit coûter 7,50 DA et le pain amélioré à 8,50 DA. Toutefois la plupart des boulangers font fi de la réglementation de ces prix administrés et écoulent la baguette de farine à 15 DA. Et c'est valable pour les autres catégories de pain dont certains ingrédients sont toujours soutenus par l'État à l'exemple de la farine d'orge et de son pour confectionner le pain à consommer. Il faut rappeler que

l'année dernière, l'État a décidé d'un commun accord avec les représentants des boulangers sur l'application du décret n°96-132 de l'année 1996 qui maintient la subvention du pain à son niveau fixé par les autorités.

Les boulangers qui se plaignaient de la marge insuffisante dégagée se sont assurés que leurs doléances seraient prises en charge. Toutefois, il y a à ce niveau une interdiction formelle d'augmenter le pain subventionné.

F. A.

RAMADAN 2023 – PRODUITS AGRICOLES

Points de vente directe mis en place

PAR RIAD EL HADI

Les produits alimentaires tels que les viandes blanche et rouge ont connu une flambée des prix durant les mois passés, ce qui a suscité l'inquiétude du citoyen algérien pour ce mois de Ramadhan. C'est dans ce sens que le ministère de l'Agriculture et du Développement durable a annoncé le lancement de points de vente directe concernant quelques produits agricoles, pour permettre aux consommateurs l'achat de ces produits à des prix abordables.

En effet, à l'occasion du mois de Ramadhan, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, dans un communiqué rendu public, la mise en place de points de vente directe pour les produits agricoles de large consommation, au niveau des établissements et des offices relevant du secteur à travers le territoire national.

Selon le même communiqué, les emplacements géographiques de ces points de vente peuvent être identifiés sur le site web « Souk » du ministère au lien <https://souk.madr.gov.dz>.

Cette initiative vise à fournir aux consommateurs algériens des produits agricoles de large consommation à des prix abordables, ajoute la même source. Ajoutant qu'au niveau de ces points de vente directe, les produits de large consommation (viandes rouge et blanche, lait, légumes secs...) seront disponibles.

L'importation de la viande rouge pour réduire les prix

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural avait supervisé

le processus d'importation et de contrôle des veaux destinés à l'abattage par l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR). La société a également importé de la viande rouge fraîche.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural « a mobilisé tous ses services notamment les services vétérinaires chargés du contrôle de la qualité, pour assurer la fourniture d'un produit de haute qualité à des prix compétitifs au profit du citoyen, afin de réguler le marché et permettre aux consommateurs d'acheter les produits en question à des prix raisonnables ».

La production locale en renfort

La production nationale des viandes a été également mise à contribution. Les Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) procèdent à la vente d'orge au tarif de 2.600 DA le quintal contre 5.000 à 6.000 DA sur le marché privé. Cette dotation devrait passer de 300 à 600 g par brebis.

De son côté, Alviar poursuit son programme de convention triangulaire qui prévoit la fourniture d'aliment concentré à l'éleveur par l'Office national des aliments du bétail (ONAB) contre la vente exclusive des agneaux à Alviar. Selon Lamine Derradji, P-dg d'Alviar, « ce nouveau dispositif de convention triangulaire a déjà attiré quelque 200 éleveurs adhérents, ce qui représente un cheptel de plus de 20 mille têtes ».

Ce programme en est encore à ses débuts. Dans la seule wilaya de Tiaret, les services agricoles font état de 1,5 million de têtes.

Élevage ovin en steppe

Bon connaisseur de l'élevage en milieu steppique, l'universitaire Slimane Bencherif a établi en 2018 la liste des difficultés encore rencontrées par les éleveurs.

« Quelques rares éleveurs arrivent à satisfaire la totalité des besoins fourragers de leurs animaux, uniquement avec des cultures fourragères irriguées ; faute d'hygiène et de suivi vétérinaire, la mortalité des agneaux nouveau-nés dépasse souvent 10 % ; faute de sélection des races locales, les bons géniteurs sont difficiles à trouver et beaucoup trop chers pour de nombreux agropasteurs ; faute de mises en défens obligatoires, les parcours surchargés sont souvent gravement dégradés ; et faute de moyens d'information et de services techniques et financiers appropriés, d'approvisionnement régulier en intrants, d'unités de transformation, de conditionnement, et de commercialisation des produits assez nombreuses et bien réparties la plupart des éleveurs ne peuvent pas profiter de toutes les possibilités d'améliorer leur sort », c'est dire les réserves de productivité qui existent. En matière de pâturages, la location saisonnière des parcours au prix de 1.000 DA l'hectare se veut une réponse à la dégradation des parcours. En matière de transformation, Alviar dispose de trois abattoirs modernes à El Bayadh, Djelfa et Aïn M'lila (w. Oum El Bouaghi). Malgré ces efforts et l'augmentation des effectifs en ingénieurs agronomes et vétérinaires au niveau national, les techniques utilisées par les éleveurs restent rudimentaires.

R. E.

COMMERCE

Appel à la multiplication et la numérisation des marchés

L'Algérie enregistre un déficit criard en nombre de marchés, qu'ils soient de gros, de détail ou de proximité. Ils sont en effet à peine 47 marchés de gros et près de 1 800, toutes catégories confondues, sur l'ensemble du territoire national.

De l'avis de Hadj Tahar Boulanouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans algérien, la multiplication de marchés modernes pourra venir à bout de l'anarchie régnante et plusieurs phénomènes, dont l'informel.

S'exprimant au sein de l'émission L'invité de la Radio de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, Boulanouar a souligné la nécessité absolue d'un « dense réseau de marchés qui permettra à la fois l'éradication l'informel, la régulation de la distribution, la garantie de la traçabilité des produits avec une offre suffisante, et même l'encouragement à la production ».

L'invité de la Radio estime le besoin entre 500 à 700 marchés à réaliser dans les quelques prochaines années, tout en rappelant que six autres sont déjà en cours de réalisation. Certains accusent des retards dont ceux de Boumerdès, Alger, Relizane, Béchar, Adrar, Batna, Khenechla, alors que celui de Aïn Defla a été inauguré.

Le président de l'ANCAA insiste pour l'aspect de la modernisation et de la numérisation des marchés pour soulever ensuite le problème du manque de chiffres fiables permettant de réguler le marché. Il cite, dans ce sillage, la récente déclaration du président de la République qui, lors des assises de l'agriculture, avait révélé qu'« au moment où on croyait avoir 32 millions de tête d'ovins, l'on découvre que nous n'en avons en réalité que 19 millions de tête, ce qui nous a contraints à importer de la viande fraîche bovine pour les besoins du marché ».

R. C.



RAMADHAN

Sport et Ramadhan?

Quand nous jeûnons, notre corps devient naturellement moins actif à cause de la diminution d'énergie que nous recevons à partir de la nourriture. Donc, il est conseillé d'abaisser la quantité d'exercices à impact élevé pratiqués pendant cette période de jeûne.



Gaspillage alimentaire



Sadaqa, la richesse du cœur

Sport et Ramadhan?

Quand nous jeûnons, notre corps devient naturellement moins actif à cause de la diminution d'énergie que nous recevons à partir de la nourriture. Donc, il est conseillé d'abaisser la quantité d'exercices à impact élevé pratiqués pendant cette période de jeûne religieux de l'Islam.



Plutôt que de lever des haltères à la salle de sport, envisagez quelque chose comme le yoga qui exercera moins de tension sur votre corps et qui permet également de vous détendre et de méditer pen-

dant votre exercice (des choses importantes pendant le mois sacré). Marcher dans la soirée pendant au moins 30 minutes est une très bonne routine sportive. La marche à pied aidera non seulement votre métabolisme, mais aussi votre esprit à rester

vif. Cependant, si vous avez pris un grand repas, le sang a besoin de se déplacer vers votre système digestif plutôt que vers vos muscles, alors effectuer une marche rapide juste après un repas lourd n'est pas une bonne idée. Attendez 1 à 2 heures

après votre iftar avant de commencer une activité physique intense. Le mieux reste de garder votre iftar léger ou de taille normale. Si vous avez besoin de faire des séances d'entraînement à la salle de gym, envisagez de faire du sport après la rupture du jeûne. Si l'envie d'en faire vous démange, faites-le le soir car vous aurez besoin de vous réhydrater correctement pendant et après ces sessions sportives intenses (étant donné qu'il vous est interdit de boire pendant la journée). Vous pouvez nager pendant les heures de jeûne si vous ne buvez pas l'eau dans laquelle vous vous baignez. Prendre un bain ou une douche ou nager est autorisé mais aucune eau ne doit être avalée pendant ces activités (car il y aura alors rupture du jeûne).

Gaspillage alimentaire

Les 2 premières causes sont le dépassement des dates limites et le mauvais stockage des aliments. Pour moins gaspiller, il faut d'abord bien ranger ! Voici quelques astuces pour mieux organiser son réfrigérateur et préserver les aliments :

Pour conserver les aliments :	Comment conserver vos aliments dans le réfrigérateur ?
Rangez vos courses rapidement. Si vous avez besoin de congeler des aliments, faites-le tout de suite. Limitez l'accès	Pour les réfrigérateurs à froid ventilé ou brassé : la température est homogène partout. Vous pouvez ranger les ali-

ments n'importe où. Pour les autres, repérez les différentes zones de froid. Enlevez tous les suremballages carton et plastique des produits pour limiter les risques de contamination bactérienne. Rangez les aliments de telle façon à toujours accéder aux produits qu'il faut consommer en premier et en évitant de les empiler. Le froid doit pouvoir se répartir facilement. Rincez le poisson, les crustacés et placez-les dans un bocal bien hermétique. Ne les

mélangez pas ! Rangez les viandes dans un bocal bien hermétique. Ne les mélangez pas. Ne lavez pas les légumes pour mieux les conserver, gardez la couche de terre ou de sable. Enveloppez-les dans du papier Journal ou dans des sachets en papier et placez-les dans le bac à légumes.

Bien conserver les fruits et légumes
Ne gardez surtout pas les sachets plastique qui retiennent

l'humidité et détériorent les aliments. À ranger en vrac : courgettes, poivrons, concombres, aubergines. À ranger dans un torchon sec : asperges et champignons. Placez vos herbes aromatiques fraîches dans un torchon humidifié, sinon directement les pieds dans l'eau au réfrigérateur. Ne rangez jamais des aliments et récipients chauds dans le réfrigérateur. Faites les refroidir au préalable.

Comment décongeler de la viande



Beaucoup de gens sont conscients des dangers de la viande crue et des maladies qu'elle peut entraîner. Donc savoir décongeler de la viande est probablement l'un des aspects les plus importants de la cuisson. Si la viande n'est pas décongelée correctement, les bactéries peuvent se multiplier rapidement et alors cette nourriture devient potentiellement très dangereuse. Laisser se décongeler de la viande sur le plan de cuisine n'est pas une bonne idée. Même si le centre de la viande est encore congelé, les bords extérieurs peuvent être à 4 degrés, température à laquelle les bactéries commencent à se développer. La décongeler sous l'eau chaude n'est pas non plus une très bonne idée et pour la même raison.

Étape 1 :
Décongelez la viande dans le réfrigérateur où la température doit toujours être inférieure ou égale à 4 degrés Celsius. Pensez à l'avance à mettre votre viande à décongeler au réfrigérateur, car cela prend du temps. Enveloppez ou couvrez votre viande et mettez-la sur un plat pour récupérer tout écoulement de jus. Laissez décongeler la viande pendant 24 heures. Les gros morceaux de viande, comme les volailles entières ou les rôtis (de plus de 2 kg), peuvent mettre jusqu'à 24 heures pour dégeler. Cuisinez la viande hachée, les ragoûts et la volaille dans un délai de 2 jours Cuisinez les autres viandes, le bœuf, les steaks et les rôtis dans un délai de 3 à 5 jours

Étape 2 :
Décongelez la viande en l'immergeant dans de l'eau froide : c'est une méthode plus rapide que la simple décongélation. Placez la viande dans un sac de plastique étanche. Un trou dans le sac pourrait compromettre la sécurité des aliments, puisqu'il y aurait développement bactérien. Plongez le sac avec la viande dans l'eau froide et changez l'eau toutes les 30 minutes. La viande congelée va abaisser la température de l'eau, ce qui ralentira la décongélation. C'est pour cela qu'on doit changer l'eau. Décongelez de petites quantités de viande à la fois. Cette opération prend environ 1 heure. Les plus gros morceaux peuvent prendre jusqu'à 2-3 heures. Faites cuire la viande immédiatement.

Étape 3 :
Décongelez de la viande en utilisant le micro-ondes : c'est la méthode la plus rapide de décongélation. Retirez tous les emballages et posez la viande déballée sur une assiette allant au micro-ondes. Décongelez la viande en position minimale ou mieux, enfoncez la touche décongélation du micro-ondes. Faites cuire la viande immédiatement après la décongélation au micro-ondes. La décongélation de la viande au micro-ondes peut cuire partiellement ou réchauffer la viande. La cuisson ne peut plus attendre.

Conseils :
Une viande qui a été décongelée dans le frigo peut être recongelée sans cuisson si elle n'y est pas resté trop longtemps. La viande peut être cuite encore congelée, sans décongélation préalable.

Avertissements :
La décongélation de la viande au micro-ondes nécessite une cuisson de la viande avant recongélation. Plus votre réfrigérateur sera froid, plus longue sera la décongélation de la viande. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé de la viande crue et méfiez-vous de la contamination croisée. La décongélation de la viande selon la méthode de l'eau froide nécessite une cuisson de la viande avant recongélation.



Hrira, soupe aux légumes



Ingrédients :
Des morceaux de poulet ou de viande (ou les deux)
1 carotte
1 pomme de terre
1 courgette
½ poireau
1 navet
1 tige de céleri (ou des feuilles)
1 poignée de pois chiche trempés la veille
1 poignée de haricots blancs trempés la veille
1 poignée de lentilles
1 bouquet de persil
1 bouquet de coriandre
1 c a soupe de concentré de tomates
Oignon + 1 gousse d'ail
Poivre noir, sel
½ c a café de cubèbe
½ c a café de carvi
Huile

Préparation :
Dans une marmite, mettre tous les légumes lavés, épluchés et coupés, ajouter les haricots blancs, les lentilles, le céleri, le persil, et un peu de coriandre, ajoutez de l'eau et un peu de sel et laissez cuire. Dans une autre marmite, mettre la viande, ajoutez l'oignon et l'ail passés au blinder, la tomate, les condiments, et les pois chiche (si vous avez mis de la viande, laissez cuire un peu pour ajouter la tomate, car la tomate fait durcir la viande) ajoutez la tomate, la coriandre hachée et couvrez avec de l'eau, laissez cuire à feu moyen. Après cuisson des légumes de la première marmite, passez au blinder et mettez de côté. Dès cuisson de la viande vous pouvez ajouter le bouillon de légumes et laisser cuire encore un peu. Si vous le faites avec du poulet seulement, vous pouvez retirer votre poulet, l'émiettez, et ensuite le remettre dans la marmite. Servir garni avec de la coriandre. Vous pouvez contrôler l'onctuosité de ce plat, à savoir vous l'aimez épais, ou alors léger, donc vous pouvez jouer sur les quantités de légumes.

CARNET DE RECETTES

Bourak au thon et fromage



Ingrédients
Six feuilles diouls
La moitié d'un oignon râpé
2 œufs durs découpés en petits morceaux
3 cuillères à soupe de persil haché
Une petite boîte de thon
Un filet de jus de citron,
Poivre, sel
50 g de fromage râpé à mélanger avec la farce ou à défaut une tranche de fromage fondu sur chaque feuille de dioul
Huile pour la friture

Préparation :
Mélanger tous les ingrédients de la farce, assaisonner avec citron sel et poivre garnir les feuilles de diouls et former des cigares. Faire frire dans un bain d'huile chaud. Laisser égoutter.

Flan pâtissier à la pâte feuilletée



Ingrédients :
Pate feuilletée
1 litre de lait demi-écrémé
3 œufs
160 g de sucre
100 g de maïzena
2 sachets de sucre vanillé
3 c à café d'extrait de vanille
½ c à café de vanille en poudre (ou une gousse de vanille)

Préparation :
Au fouet électrique, battre les œufs avec la maïzena, l'extrait de vanille et 125 ml de lait (prélevés du litre de lait de la recette) dans un saladier. Verser le lait restant dans une casserole, avec le sucre vanillé, le sucre, la vanille en poudre (ou la gousse de vanille fendue en deux dans le sens de la longueur et grattée). Porter à ébullition. Verser le lait sucré vanillé bouillant sur la préparation aux œufs tout en battant (fouet électrique). Tout reverser dans la casserole, remettre sur feu très doux sans cesser de remuer à la spatule en bois. Laisser frémir quelques secondes, pas plus, il faut que la préparation soit légèrement épaissie. Verser la préparation sur la pâte (en retirant la gousse de vanille si vous en avez mis une) piquée dans le moule et enfourner pour 40 minutes à 180°C. Couvrir d'alu si nécessaire les 5 dernières minutes. Laisser complètement refroidir avant de démouler et de découper. Conserver au réfrigérateur.

Salade de concombre légère et facile



Ingrédients
2 concombres émincés
½ petit oignon rouge, tranché finement
Quelques brins de coriandre hachée
1 c à soupe d'huile de sésame.
2 c à café ou selon le gout de vinaigre
1 c à café et ½ de miel d'acacia
Sel et poivre
2 c à café de grains de sésame grillés

Préparation :
Dans un saladier, placez les tranches de concombre, l'oignon rouge et la coriandre hachée, mélangez. Dans un petit bol, fouettez l'huile de sésame, le vinaigre et le miel d'acacia. Rectifiez l'assaisonnement et ajoutez le sel et le poivre, au goût. Versez sur les concombres et mélangez délicatement. Parsemez la salade de grains de sésame grillés. Gardez au frais puis servir jusqu'au moment de servir.

Tajine boulettes de viande hachée et olives



Ingrédients:
500 g de viande hachée
50 g de mie de pain trempée dans du lait (ce qui va donner le côté tendre à la viande hachée)
2 gousses d'ail écrasées
Sel, poivre noir.
1 pincée de cumin
1 oignon
1 boîte de tomate en morceaux ou 4 a 5 tomates fraîches
2 gousses d'ails pilés
½ c à café de cumin en poudre
½ c à café de ras el hanout
1 c à café de paprika
Huile d'olives
Une belle poignée d'olives vertes dénoyautées
Citron confit
Sel, poivre

Préparation :
Commencez par les boulettes de viande, mélangez la viande hachée, l'ail, la mie de pain essorée, les épices, et le cumin. Formez des boulettes moyennes et laissez de côté. coupez l'oignon en dés, et faites revenir dans un peu d'huile d'olive, ajoutez les tomates en morceaux, l'ail écrasé et les épices. Laissez cuire et a mi-cuisson, ajoutez les boulettes de viande, recouvrez le tout et laissez mijoter à feu moyen ajoutez ensuite les olives vertes bouillies dans de l'eau fraîche pour les dessaler un peu. Laissez mijoter et ajoutez les morceaux de citron juste avant la réduction de la sauce.

Sadaqa, la richesse du cœur

Sadaqa : dans le Coran, le terme apparaît très fréquemment au pluriel sadaqat : signifiant œuvres généreuses.

En effet, l'Islam recommande aux musulmans d'agir en permanence en faisant le bien non seulement par le don de soi mais aussi par le don de leurs biens.

1 - Générosité

Etre disposé à donner avec largesse est une qualité qui nécessite une attention certaine aux désespoirs des autres ainsi qu'un intérêt modéré pour les biens de ce bas monde. *"L'homme généreux est proche de Dieu, proche des gens, proche du Paradis, éloigné de l'Enfer. Et l'avare est éloigné de Dieu, éloigné des gens, éloigné du Paradis, proche de l'Enfer. D'ailleurs, un homme ignorant mais généreux est plus agréable à Dieu, (qu'il soit Exalté) qu'un dévot avare".* (Tirmidhi)

2 - Sincérité

Le musulman doit constamment surveiller ses intentions et les conserver dans un état pur. Tous les engagements qu'il prend ne seront acceptés par Dieu Glorifié soit-Il que si leur mobile principale est de Lui plaire. *"... Ce que vous avez dépensé en aumônes est à votre avantage. Ne donnez que poussés par le désir de la Face de Dieu".* (2:272). L'aumône doit être volontaire et sincère sachant que son étymologie exprime la droiture, la vérité, la sincérité. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Allah ne vous regarde pas par votre visage ou par vos richesses, mais Il vous regarde par la sincérité de votre cœur et la nature de vos actes".* (Muslim)

3 - Epreuve

Richesse et pauvreté sont des épreuves de ce bas monde, le prophète (qsssl) invoquait Dieu Exalté dit : *"O Dieu, je cherche Ta protection contre le mal lié au problème de la richesse et contre le mal lié au problème de la pauvreté".* (Al-Bukhârî et Muslim) L'individu est de par nature avare. Dieu Glorifié dit : *"Si vous étiez maîtres des trésors de la Miséricorde de mon Seigneur, vous les conserveriez de peur de les dépenser, l'homme est très avare".* (17:100) La sadaqa exige un effort de détachement sur ses biens matériels, un travail sur soi est nécessaire afin que les biens soient plus dans les mains que dans le cœur.

4 - "...Dépense et je dépense-rai pour toi"

L'homme est incapable de subsister par lui-même, il est foncièrement pauvre, totalement dépendant de sa source divine. Tout ce que nous possédons nous vient de Dieu Exalté soit-Il. Il est Celui qui donne, Celui qui enlève, Celui qui augmente et Celui qui diminue les bienfaits *"O hommes, vous êtes les indigents à l'égard de Dieu alors*



qu'Il se suffit, Lui, Le Loué". (35:15) Notre reconnaissance passe donc par le remerciement mais aussi par le partage. *"Ils croient au Mystère [ghayb], accomplissent la prière, font dépenser sur Notre attribution".* (2:3) Le prophète (qsssl) a dit dans un hadith qudsi : *"Dieu Très Haut et Béni m'a dit : 'Oh ! Fils d'Adam, dépense et je dépenserai pour toi.'"* Puis Il ajouta : *La main de Dieu est pleine et aucune dépense durerait-elle nuit et jour ne saurait l'épuiser. Depuis qu'Il a créé les cieux et la terre, toutes ces dépenses n'ont pas épuisé ce qu'Il a dans sa main. Son Trône est sur l'eau. Il tient la balance dans sa main et Il fait élever et abaisser".* (Al Bukhari)

5 - "Toute bonne action est une aumône"

Une sadaqa peut être d'ordre matériel, comportemental, spirituel. Le prophète (qsssl) a dit : *"Le fait de sourire à ton frère est une sadaqa, d'ordonner le bien, d'empêcher le mal, de guider quelqu'un sur une terre où il se trouve égaré, d'enlever tout ce qui peut faire du mal aux passants sur une route..."*. (Bukhari) Celui qui ne possède rien matériellement n'est donc pas lésé puisqu'il peut donner le meilleur de lui-même.

6 - Les bienfaits de la sadaqa

L'excès de générosité, elle est la cause même de la croissance de vos biens. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Aucun jour ne se lève sur les serviteurs de Dieu sans que deux anges ne descendent (du ciel). Le premier dit : 'Grand Dieu ! Accorde une compensation à celui qui dépense', tandis que l'autre dit : 'Grand Dieu ! Inflige une perte à celui qui refuse de dépenser'. (Bukhari) Purifie La Sadaqa est un moyen d'expiation des péchés et des fautes. Dieu Exalté dit : "... Elles effacent en partie*

vos mauvaises actions. Dieu est bien informé de ce que vous faites". (2:271) Eloigne du malheur Le Prophète (qsssl) a dit :

"La sadaqa écarte le malheur ; elle est le plus efficace des remèdes ; elle repousse le Décret [Divin] après son arrêt, et rien ne chasse les maux comme la supplication (du'a) et la sadaqa". Guérit Le Prophète (qsssl) dit : *"Soignez vos malades par la sadaqa".*

7 - Allah n'agrée que ce qui est bon

Dieu n'accepte de son serviteur qu'une aumône licitement acquise. Le Prophète (qsssl) a dit : *"Il ne faut pas qu'un serviteur acquière un bien illégitime, fasse dessus des dons de charité et que ces dons soient agréés... Allah, le Très Haut, n'efface pas la mauvaise action par la mauvaise action, mais efface la mauvaise action par la bonne action ; la turpitude n'efface pas la turpitude".*

8 - Qualités d'une sadaqa

La meilleure aumône est celle qui est faite discrètement. Allah Louange à Lui dit : *"Si vous laissez voir les aumônes en les donnant, c'est bien, et si vous les cachez pour donner aux pauvres, c'est encore mieux pour vous..."*. Parmi les sept personnes qui seront couvertes par l'ombre d'Allah le jour où il n'y aura d'autres ombres que celle de Dieu Exalté, il y a l'homme qui fait une aumône dans une discrétion telle que sa main gauche ignore l'acte de sa main droite. L'aumône la plus pure est celle qui est désintéressée, puisqu'elle est donnée sans attendre rien en retour, elle est donnée au Nom de Dieu, pour Dieu. A la meilleure des sadaqa, le Prophète, paix et salut sur lui répondit : *"C'est celle que tu effectues alors que tu es en bonne santé,*

espérant vivre et craignant la pauvreté ; ne tardes pas jusqu'au moment où pris à la gorge, tu diras : ceci est pour untel et cela pour untel". *"Quand un homme meurt, toutes ses actions deviennent sans effet à l'exception de trois d'entre elles : une aumône continue (ex-puits dont bénéficient continuellement les humains et les animaux après sa mort), une connaissance utile à la postérité et un fils vertueux invoquant pour lui".* (Muslim)

9 - Dédier une sadaqa

Il est permis d'offrir la récompense d'une sadaqa à une personne chère vivante ou décédée. La validité de cet acte nécessite l'intention (niyya) de celui qui l'accomplit. Un homme vint voir le Prophète et lui dit : *"Mon père est décédé en laissant des biens mais sans avoir fait de testament ; si je fais l'aumône de sa part, cela effacera-t-il ses péchés ? - Oui",* répondit-il. (Muslim). Soyons des êtres animés par la reconnaissance des bienfaits de Dieu Glorifié soit-Il, animé par la compassion des souffrances d'autrui. Le don procure tant de faveurs à son donateur qu'il serait bien dommage de laisser le grand trompeur (satan) semer le doute dans notre détermination à faire des actes de bienfaisance. Le prophète (qsssl) a dit : *"L'homme ne fait une quelconque aumône si ce n'est que celle-ci défait les insufflations de 70 démons".* (Ahmed). Donné c'est se détacher des biens de ce monde, c'est offrir la richesse du cœur. Dieu Exalté dit : *"Craignez Allah, donc autant que vous pouvez, écoutez, obéissez et faites largesse. Ce sera un bien pour vous. Et quiconque a été protégé contre sa propre avidité... ceux-là sont ceux qui réussissent".* (64:16)

BATNA : GROUPEMENT 1ER-NOVEMBRE-1954

Un monument architectural et phare du savoir

Le Groupement 1er-Novembre-1954 de la ville de Batna, bâti sur 42.000 m2 et capable d'accueillir 30.000 fidèles, constitue un monument architectural et un phare du savoir.

Cet édifice, dont les missions ne se réduisent point à l'accueil des cinq prières quotidiennes, assure l'enseignement du Saint Coran aux petits et aux adultes et enseigne les sciences islamiques à des étudiants des quatre coins du pays.

Il est conçu dans un modèle architectural maghrébin islamique avec des murs et des toits décorés d'élégants ornements et de versets coraniques joliment calligraphiés.

Ouvert le 23 septembre 2003, cet ensemble se compose d'une mosquée, d'une école coranique pour 3.000 élèves, ouverte en 2013, d'un siège pour la commission de Fetwa et de réconciliation, d'une bibliothèque de mosquée et de trois logements d'as-treinte, a précisé Nadhir Saâda, chef du service de la culture islamique et revivification du patrimoine à la Direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs.

Par ses structures et sa position dans la ville, ce groupement constitue pour le visiteur un monument touristique où se rejoignent le savoir, la religion et la culture, selon le même cadre qui précise que cette mosquée ainsi que d'autres anciennes mosquées de la wilaya ont été proposées, en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat, pour faire partie de circuits de tourisme religieux dans la wilaya. Une des plus grandes d'Algérie, la mosquée 1er-Novembre-1954 dispose de deux coupôles de 24 mètres de diamètre chacune et quatre minarets s'élevant à 56 mètres.

L'idée de cette grande mosquée a été portée par le moudjahid de la première heure et colonel de l'ALN Hadj



Lakhdar, de son vrai nom Mohamed Tahar Abidi, qui tenait à ériger une citadelle de l'Islam et du savoir sur le terrain qui fut un aéroport militaire de l'armée d'occupation française.

Le choix du terrain était d'une grande portée et le défunt moudjahid voulait bâtir un phare du savoir qui illumine la voie pour les générations montantes sur le site d'où partaient les avions du colonisateur pour bombarder les moudjahidine dans les maquis et raser les villages des différentes localités des Aurès, a souligné le président de l'association religieuse de la mosquée 1er-Novembre-1954 et professeur à la Faculté de charia de l'Université Batna-1, Salah Boubchiche.

La concrétisation de ce projet a pu voir le jour grâce aux donations de mécènes et aux grandes contributions du moudjahid Hadj Lakhdar qui en avait assuré le suivi des travaux jusqu'à sa mort, le 24 février 1998, avant l'ouverture de la mosquée, selon la même source qui a relevé que le projet a fini par aboutir à un groupement imposant et monument qui a formé des jeunes et des cadres imbibés de savoir.

En juillet 2016, un arrêté du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a institué la mosquée 1er-Novembre-1954 en mosquée pôle qui contribue à protéger le référent religieux national, à diffuser la conscience reli-

gieuse et à consolider la sécurité intellectuelle de la société notamment chez les jeunes, a ajouté M. Boubchiche.

L'association de cette mosquée se compose de moudjahidine, d'universitaires, d'avocats et d'hommes d'affaires, et œuvre à préserver cet acquis et à parachever ses structures, notamment "les deux minarets restants, l'extension de la salle d'eau et la réalisation d'une école coranique pour les hommes", a ajouté son président.

L'association, a-t-il noté, s'attache aussi à attirer les compétences scientifiques et religieuses pour encadrer l'activité de cette mosquée et y attirer les fidèles et les étudiants tout au long de l'année et particulièrement durant le Ramadhan et en étroite coordination avec la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

L'association, selon son président, œuvre également pour que cette mosquée, qui dépend encore des donations de mécènes, ait son propre budget. Au côté du Groupement 1er-Novembre-1954, la wilaya de Batna compte plusieurs monuments religieux, dont la zaouïa Dar cheikh de Menaâ, la mosquée des Sept dormants de N'gaous, la mosquée El Atik des Ksours de M'doukal et la mosquée Sidi Abdeslam de T'kout, dont la réalisation remonte à 4 ou 5 siècles, selon la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

AÏN-DEFLA

Programmation de multiples activités culturelles

La Direction de la culture et des arts de la wilaya d'Aïn-Defla a élaboré un riche programme d'activités artistiques et culturelles pour assurer l'animation des soirées du mois de Ramadhan, a-t-on appris, auprès de cette institution. Le programme commence par des soirées théâtrales qui auront lieu à la Maison de la culture Emir Abdelkader et le Théâtre communal Mahfoud-Touahri de la ville de Miliana du 27 mars au 12 avril, a indiqué la même source. Au total, 11 associations et troupes théâtrales se produiront tout au long de ce mois sacré. Il s'agit, entre autres, des associations Basma El-wiam et Mahfoud Touahri,

de la Coopérative Ahl El Fen et de la troupe théâtrale El Rokah, ajoute la même source, soulignant que les spectacles sont prévus à partir de 21h30. La musique andalouse et le chaâbi seront à l'honneur, du 1er au 12 avril, à la salle des conférences de la commune de Khemis Miliana, le musée communal d'Aïn-Defla et le Théâtre communal Mahfoud-Touahri de Miliana, précise la Direction de la culture. Des soirées musicales seront animées par de grands noms de la chanson chaâbie, notamment Abderrahmane Kobi qui sera présent le 5 avril à Miliana, Abdelkader Chaou, attendu dans la soirée du 10

avril à Khemis Miliana, en plus de plusieurs chanteurs connus dans le milieu artistique. Le Théâtre communal Mahfoud-Touahri de la ville de Miliana accueillera du 1er au 3 avril, trois soirées de musique andalouse qui seront animées par les associations El Youssoufia et Ez-ziria et la chanteuse Meriem Mettai. La Direction de la culture et des arts a également programmé des soirées poétiques à la bibliothèque principale de la lecture publique du 2 au 6 avril, en plus d'une caravane cinématographique qui projetera des films dans une quinzaine de communes du 3 au 19 avril.

CONSTANTINE

Renforcement de l'offre en huile de table

L'approvisionnement du marché en huile de table a été renforcé à Constantine depuis le début du mois de Ramadhan, a-t-on appris lundi auprès du directeur du commerce et de la promotion des exportations (DCPE).

La quantité d'huile de table, distribuée quotidiennement à travers l'ensemble des 12 communes de la wilaya, a été doublée, passant de 50.000 litres/jour, auparavant, à 100.000 litres/jour depuis le début du mois de Ramadhan, a révélé à l'APS Rachid Hedjal, soulignant que l'opération a pour objectif principal de soutenir le marché local et couvrir les besoins en ce produit alimentaire de base tout au long du mois sacré. Il a ajouté qu'un dispositif « spécial Ramadhan » prévoyant l'approvisionnement régulier des marchés de gros et de détail, notamment en produits alimentaires de première nécessité, à l'instar de l'huile de table et de la semoule, a été mis en place. Ce dispositif vise également, selon M. Hedjal, à contrôler et à lutter contre la spéculation illégale de certains commerçants sur les produits alimentaires de large consommation, notamment à travers des points de stockage non autorisés. La wilaya de Constantine compte 22 grossistes et plus de 33.000 commerces de détail d'alimentation générale, répartis sur ses douze communes, selon des statistiques établies par les services de la DCPE.

CHLEF

Validation des dossiers d'intégration de 83 agents

La Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative a donné son accord pour l'insertion professionnelle de 83 agents de la wilaya de Chlef, dont les dossiers ont été précédemment rejetés en raison de réserves émises sur leurs diplômes, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. L'accord de la Direction générale est intervenu suite à une requête pour la validation des 83 dossiers d'intégration, introduite par le wali auprès de cette institution, a indiqué la cellule de communication de la wilaya, précisant que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités supérieures du pays pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, dont les catégories bénéficiaires de l'insertion sociale et professionnelle.

La même source a souligné que la situation de ces agents bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) concernant les diplômés employés au niveau des communes sera régularisée par leur intégration au poste d'ouvriers professionnels (OP) de niveau 1, sans la prise en considération de leurs diplômes.

Pour rappel, 83 agents bénéficiaires du DAIP à travers plusieurs écoles primaires de Chlef, avaient introduit des dossiers pour leur intégration dans des postes de magasinier, cuisinier et aide-cuisinier, mais ces dossiers ont été rejetés pour non-conformité de leurs diplômes. A noter que plus de 10.600 bénéficiaires du DAIP ont été intégrés dans des postes permanents dans plusieurs secteurs professionnels à Chlef, dont l'éducation, la jeunesse et les sports, la culture et au niveau des communes.

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE (BNA)

Près de 13.000 crédits d'une valeur avoisinant les 1.600 mds DA octroyés en 2022

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a octroyé à sa clientèle près de 13.000 crédits en 2022 d'une valeur avoisinant les 1.600 mds DA, dédiés majoritairement au financement des projets d'investissement, a appris l'APS auprès de cette banque publique.

Selon les données de la BNA, le nombre de dossiers de crédit traités en 2022 a atteint les 12.590 dossiers contre 11.058 dossiers en 2021, soit une hausse de 13.85%. La valeur des crédits octroyés est de l'ordre de 1589,2 mds DA en 2022 contre 1.442 mds DA l'année précédente (+10.22%).

La BNA, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice écoulé a dépassé les 160 mds DA, a contribué à l'appui de dizaines de grandes, petites et moyennes sociétés pour leur permettre de réaliser leurs projets d'investissement, financer les circuits d'exploitation, accompagner les petits projets et les personnes. Les dossiers sont traités en 30 jours et 15 jours pour le traite-

ment des demandes de crédits. Le secteur de l'industrie manufacturière vient en tête des secteurs ayant bénéficié des crédits BNA en 2022 avec un total de 590.2 mds DA, suivi du secteur du bâtiment avec plus de 262 mds DA, santé et activités sociales (près de 244 mds), production et distribution de gaz et d'électricité (près de 196 mds) et l'industrie minière (163.5 mds).

Le montant des crédits accordés pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'élève à 34,76 Mds DA, les transports (34,66 mds DA), l'hôtellerie et la restauration (22,22 mds DA), les services ménagers (16,33 Mds DA), le commerce, la réparation automobile et les articles ménagers (13,11 mds DA), les activités financières (6,1 mds DA), l'immobilier, la location et les services commerciaux (6 mds DA), et l'agriculture, la chasse et la foresterie (près de 607 millions DA).

Près d'un million d'opérations dans le cadre du e-commerce

Dans le cadre des efforts pour la réalisation de l'inclusion financière, la banque a poursuivi les opérations de numérisation de ses procédures pour faciliter l'accès à ses services et répon-

dre aux besoins de ses clients.

Les transferts financiers effectués l'an dernier dans le cadre du e-commerce ont atteint 958.087 opérations contre 509.407 opérations en 2021, soit une hausse de 88%.

S'agissant de la valeur financière de ces opérations, elle s'élève à 3,52 mds DA, contre 1,4 mds DA en 2021, soit une hausse de 149% et ce, grâce à l'augmentation du nombre de e-commerçants clients de la banque de 20 e-commerçants en 2021 à 35 e-commerçants l'an dernier.

Le nombre des espaces numériques de la BNA est passé de 19 en 2021 à 31 en 2022, en attendant la création de 5 nouveaux espaces numériques en 2023. Concernant les opérations réalisées à travers les distributeurs et les guichets automatiques, elles ont atteint 5.801.339 opérations en 2022, d'une valeur financière de près de 90 Mds DA, en hausse de 41%.

L'année dernière, la banque a installé neuf nouveaux Distributeurs automatiques de billets (DAB), portant à 169 le nombre total d'appareils, qui s'ajoutent à 100 Guichets automatiques bancaires (GAB).

Durant cette période, 64,3 milliards de dinars ont été retirés sur les distribu-

teurs de la banque, soit une hausse de 13%, rendue possible grâce à l'émission, par la banque, de 116.031 nouvelles cartes de paiement, portant à 539.658 le nombre total de cartes en circulation. L'année 2022 a également été marquée pour la BNA par le développement de l'activité de la finance islamique à travers l'ouverture de cinq nouvelles agences dédiées exclusivement à cette activité, portant à six le nombre total d'agences de ce type, avec le lancement de nouveaux produits islamiques et l'augmentation du nombre de guichets dédiés à la finance islamique (65 guichets).

Le portefeuille des comptes clients de la finance islamique est passé de 14.875 comptes en 2021 à 31.057 comptes en 2022 (+109%), ce qui a contribué à l'augmentation du montant des dépôts sur ces comptes qui a atteint 20,7 milliards de dinars (+130%).

Selon les données de la banque, le nombre de dossiers de la finance islamique traités l'année dernière a atteint 2.467 dossiers (+220%), avec 3,65 milliards de dinars de financements dans ce cadre (+163% par rapport à 2021).

R. E.

PROJET DE LA STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER À CORSO

Le ministre de l'Energie insiste sur sa livraison en mai

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé, mardi à Boumerdès, l'entreprise en charge de la réalisation de la station de dessalement d'eau de mer à Corso (Boumerdès) à redoubler d'efforts pour la livraison du projet et sa mise en service fin mai prochain.

Après avoir écouté des explications sur le projet dans le cadre de sa visite d'inspection des projets de stations de dessalement d'eau de mer à Cap Djinet et Corso, le ministre a indiqué que la

remise, dans les délais impartis, de ce projet, dont le taux d'avancement est actuellement de 77%, était "très importante" et vitale compte tenu du besoin national impérieux.

Le ministre a appelé les responsables du projet à élaborer un plan d'action basé sur l'intensification des travaux de réalisation et la programmation des différentes opérations d'essai du projet avant sa mise en service, en sus d'un autre plan dédié à l'installation des équipements et un autre pour la 1re et

la 2e étape de production afin d'éviter les retards. Ce projet vital d'une capacité de production de 80.000 m3/par jour permettra de "consolider" les capacités d'alimentation en eau potable des habitants des parties ouest et nord de la wilaya outre le côté Est d'Alger, selon les explications données au ministre. Cette nouvelle station, réalisée sur une superficie de 6 hectares le long du littoral de la commune de Corso, pourra assurer des services sur une période de 30 ans.

La réalisation de ce projet, dont les travaux ont été lancés en janvier dernier, s'inscrit dans le cadre du programme de développement d'urgence du président de la République, qui prévoit la réalisation de cinq stations similaires, à travers les wilayas d'Oran, Béjaïa, El-Tarf et Boumerdès, avec une capacité de production de 300.000 m3/ jour pour chaque station, selon les mêmes explications données au ministre.

R. E.

FINANCES

Installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a procédé, mardi à Alger, à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée, notamment, d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère. Créé en application du décret exécutif n° 20-335 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, ainsi que par l'arrêté du 8 juin 2021 fixant ses missions et son organisation, ce comité se charge aussi de la mise en place d'une plate-forme

d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires, précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la mise en place du HCRB, « qui est un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics ». Il s'est dit convaincu « que cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des

risques budgétaires », ajoutant que « la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'information budgétaire ». Présidé par le ministre des Finances, le comité est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement (FNI), mais il peut dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, faire appel à toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contribuer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour, précise le communiqué. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui permet

d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales. Selon les explications du ministère, à l'issue de chaque exercice, le Comité élaborera un rapport de synthèse intitulé « Déclaration des risques budgétaires » portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets et ce, en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances. De plus, le HCRB se réunit en session ordinaire deux fois par an et se réunit en session extraordinaire.

R. E.

CHINE

Xi Jinping salue le dégel Ryad-Téhéran

Le président chinois Xi Jinping a salué, mardi, le récent réchauffement des liens Iran-Arabie saoudite, facilité par Pékin, lors d'un échange téléphonique avec le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, selon un média d'Etat.

Après sept ans de rupture, Ryad et Téhéran ont annoncé au début du mois le rétablissement de leurs relations diplomatiques à l'issue de pourparlers en Chine. L'accord entre les deux puissances rivales, perçu comme une victoire diplomatique de Pékin au Moyen-Orient, prévoit la réouverture mutuelle des ambassades d'ici deux mois. La reprise du dialogue Iran-Arabie saoudite en Chine a abouti à un « résultat majeur », a déclaré, mardi, Xi Jinping au prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, selon des propos rapportés par la télévision publique chinoise CCTV. « L'élan de détente entre les pays de la région s'est récemment considérablement intensifié », a-t-il poursuivi. « Cela démontre pleinement que la résolution des conflits et des différends par le dialogue est conforme aux intérêts de tous les pays », a-t-il déclaré à Mohammed ben Salmane. « La Chine est disposée à continuer de soutenir le processus de suivi du dia-



logue » entre les deux pays, a ajouté Xi Jinping. Mohammed ben Salmane a, pour sa part, « exprimé la reconnaissance du Royaume pour l'initiative chinoise visant à soutenir les efforts de développement des relations de voisinage » avec l'Iran, selon l'agence de presse saoudienne SPA. Les chefs de la diplomatie saoudienne et iranienne ont indiqué lundi qu'ils prévoyaient de se rencontrer avant la fin du ramadhan. Ce réchauffement diplomatique entre les deux puissances rivales pourrait avoir des retombées plus larges au Moyen-Orient, où Iran et Arabie saoudite appuient politiquement et militairement différentes parties dans certains pays. L'Arabie saoudite a ainsi annoncé, la

semaine dernière, des pourparlers avec la Syrie pour une reprise des services consulaires, plus d'une décennie après avoir rompu ses relations avec ce pays soutenu par l'Iran. Le rapprochement entre Ryadh et Téhéran pourrait également inciter les deux parties en conflit au Yémen, gouvernement et rebelles Houthis, à œuvrer à réinstaurer la paix après huit ans de guerre, l'Arabie saoudite étant engagée du côté du gouvernement yéménite tandis que l'Iran est accusée de soutenir militairement les rebelles ce dont elle a toujours nié. Un échange de prisonniers a récemment été conclu, en Suisse, sous l'égide de l'Onu. Un cessez-le feu est prévisible, selon les analystes.

R. I. / Agences

TERRITOIRES OCCUPÉS

953 maisons palestiniennes démolies par l'entité sioniste en 2022

Les autorités sionistes ont démoli 953 maisons palestiniennes en Cisjordanie, y compris El Qods-Est, en 2022, le nombre le plus élevé depuis 2016, selon un document de l'Union européenne (UE). Dans un communiqué publié mardi, le bureau du représentant de l'Union européenne en Palestine, indique que "953 bâtiments ont été démolis ou saisis en Cisjordanie, dont la ville d'El Qods-Est, soit le nombre le plus élevé enregistré depuis 2016". "28.446 per-

sonnes ont été déplacées à la suite des démolitions", précise la même source. Il est indiqué dans le communiqué que "101 bâtiments démolis ont été financés par l'UE ou ses membres pour une valeur de 337.000 euros, ce qui représente le troisième plus grand préjudice financier (pour l'union) depuis 2016". D'autre part, le communiqué parle de "une augmentation du nombre de bâtiments qui ont été démolis par leurs propriétaires dans la ville d'El Qods-Est, sur décision sioniste, de

34% en 2021 à 51% en 2022". La même source ajoute que les démolitions dans le village d'Al-Walaja, à l'Ouest de Beit Lahm, et dans la région de Masafer Yatta, au Sud d'El Khalil, étaient "une source de grande préoccupation pour les pays de l'UE". Le communiqué évoque également l'augmentation de la violence des colons au cours de l'année écoulée, avec 849 violations enregistrées en Cisjordanie.

R. I. / Agences

MEXIQUE

Le bilan de l'incendie d'un centre de détention monte à 40

Au moins 40 migrants sont morts et 28 autres ont été blessés mardi dans l'incendie d'un centre de détention à Ciudad Juarez dans le nord du Mexique, à la frontière des Etats-Unis, selon les autorités. A la suite du drame, les Nations unies ont plaidé pour des voies de migration plus « sûres » vers les Etats-Unis, et l'ambassadeur américain au Mexique a insisté pour « réparer un système migratoire cassé » avec ses partenaires de la région.

Selon le président du Mexique Andres Manuel Lopez Obrador, ce sont des migrants qui ont allumé l'incendie avec des matelas dans un mouvement de protestation : « Nous supposons qu'ils ont appris qu'ils allaient être expulsés, déplacés ».

« Nous appelons les pays de la région à traiter de manière humaine, juste et efficace les flux croissants de population à travers les Amériques », a déclaré pour sa part le Haut-commissaire aux réfugiés des Nations unies, Filippo Grandi.

R. I. / Agences

FRANCE

La 11^e journée de manifestations prévue pour le 6 avril

De nouvelles grèves et manifestations contre la réforme des retraites en France auront lieu le 6 avril.

C'est ce qu'a rapporté Le Monde, citant l'intersyndicale. Il s'agit de la onzième journée de manifestations dans l'Hexagone contre le relèvement de l'âge de la retraite. La réforme, qui prévoit le report de l'âge légal de la retraite de 62 à 64 ans et la suppression d'un certain nombre de régimes spéciaux de retraite visant à équilibrer financièrement le système social, a été dévoilée en janvier. Les changements proposés ont immédiatement suscité de nombreuses protestations.

R. I. / Agences

GRÈCE

Les élections législatives se tiendront le 21 mai

Les élections législatives en Grèce se tiendront le 21 mai, a annoncé mardi le Premier ministre Kyriakos Mitsotakis, un mois jour pour jour après la catastrophe ferroviaire qui a fait 57 morts. « Le pays et les citoyens ont besoin d'horizons clairs (...) les élections se tiendront le 21 mai », a indiqué lors d'un conseil des ministres le chef du

gouvernement qui jusqu'ici se contentait d'indiquer qu'elles auraient lieu en mai. Le dirigeant du parti de droite Nouvelle Démocratie (ND), au pouvoir depuis 2019, est confronté à une vague de colère dans tout le pays depuis la collision frontale entre deux trains le 28 février au soir qui a mis en lumière de graves dysfonctionnements dans les

chemins de fer grecs. Au « pic » des manifestations, quelque 65.000 personnes étaient descendues dans les rues le 8 mars. Depuis cet accident, l'écart entre la ND et son principal rival, Syriza, le parti de gauche radicale de l'ancien premier ministre Alexis Tsipras, s'est resserré. Avec entre 28,5% et 30,2% des intentions de

vote, la ND ne devance plus son principal rival que de 3,5 à 4,1 points, selon les instituts. Il a précisé qu'un deuxième scrutin serait organisé « au plus tard début juillet » si le premier ne permettait pas à l'une des formations en lice d'obtenir la majorité absolue.

R. I. / Agences

LIGUE1 (21E J)

ASO Chlef-MC Alger ne se jouera pas en nocturne

Le match ASO Chlef-MC Alger, prévu vendredi prochain au stade - Boumezrag pour le compte de la 21e journée du Championnat de la Ligue 1 de football, ne se jouera finalement pas en nocturne, a annoncé, mardi, la direction du premier club cité.

Initialement programmée à partir de 22 heures, cette rencontre aura lieu en diurne en raison d'un problème technique ayant touché le réseau d'éclairage du stade, a précisé la même source.

La direction de la formation chélfienne a assuré, en outre, que les travaux se poursuivent pour déceler l'origine du problème et le réparer dans les prochains jours afin de permettre la programmation des prochaines rencontres à domicile de son équipe en nocturne.

Le match des deux équipes, dans le



cadre du Championnat de la réserve, programmé pour jeudi à 22h00, connaîtra, lui aussi, un changement dans son horaire, souligne-t-on de même source.

Pour rappel, le stade Mohamed-Boumezrag a rouvert ses portes le 11 mars en cours à l'occasion de la réception du MC Oran (2-1) et ce, après avoir subi des travaux de réamé-

nagement depuis la fin de l'exercice passé.

Une deuxième opération de réaménagement est prévue prochainement au niveau du même équipement et qui touchera, entre autres, le réseau d'éclairage du stade, selon les affirmations de la direction locale de jeunesse et des sports.

DERNIÈRE JOURNÉE DE LA PHASE DES POULES DE LA LDC

Les Canaris à Casablanca pour le leadership

Un match nul face au WAC permet aux poulains de l'entraîneur Miloud Hamdi de maintenir leur position de leader du groupe. La JSK s'est bien préparée pour son prochain match de la coupe des clubs champions d'Afrique, prévu pour le samedi, 1er avril au Maroc, face au WA Casablanca, estiment les dirigeants des Jaune et Vert. Les Canaris ont effectué d'ailleurs, leur dernière séance d'entraînement en nocturne, dimanche, au stade 1er Novembre de Tizi Ouzou, histoire de permettre à l'entraîneur Miloud Hamdi d'apporter les derniers réglages techniques avant le départ sur Casablanca.

Ainsi, les Canaris devaient s'envoler, hier, mardi, dans un vol régulier vers la Tunisie, et ce, avant de rejoindre le Maroc pour affronter le WAC local dans une rencontre dont l'enjeu s'arti-

cule sur la première place du groupe. Et pour cause, les deux équipes ont déjà décroché, avant l'heure, leurs billets de qualification aux quarts de finale de la coupe des clubs champions d'Afrique. Pour rappel, lors du match, à l'aller, joué le 17 février dernier, au stade de 5 Juillet d'Alger, les Canaris se sont imposés en décrochant une précieuse victoire arrachée à la 87' minute. L'unique réalisation de la rencontre a été l'œuvre du capitaine, Souyad, qui a libéré les siens dans un match qui se dirigeait vers le partage des points. Pour ce qui est de la rencontre de samedi prochain, à l'extérieur, dans un derby maghrébin, à l'occasion de la sixième et dernière journée de la phase des poules du groupe A, les poulains de l'entraîneur Miloud Hamdi comptent revenir avec un bon résultat dans les bagages afin

de maintenir leur place de leader du groupe. Notons, en effet, qu'un match nul permettra aux camarades d'Oukaci de maintenir leur place à la tête du groupe. Même s'il sera amoindri de quelques joueurs blessés comme Badreddine Souyad qui est victime d'une fracture au péroné et Moussa Benzaid qui est actuellement souffrant, le staff technique de la JSK récupérera d'autres éléments absents face à l'AS Vita Club et au Pétro Atlético de Luanda. Il s'agit, entre autres, de Salim Boukhenchouche et Oussama Gatal qui ont pris part aux séances d'entraînement de préparation de la rencontre de samedi. Par ailleurs, notons que le retour de la JSK au pays se fera le 2 avril, soit le lendemain du match, apprend-on de sources proches de la direction du club.

CANOË KAYAK

19 jeunes talents en regroupement à Douéra

Dix-neuf jeunes kayakistes (13 garçons et 6 filles) sont entrés en regroupement lundi après-midi au barrage de Douéra (Alger), pour un stage bloqué d'une semaine, incluant des cours pratiques et théoriques, qui se poursuivront jusqu'au 2 avril prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Il s'agit de Belalem Mohamed Khalil, Belaribi Abdelkarim, Khaoua Younes Abdelfattah, Boukazoula Wassim

Abdellah, Bougharaf Walid, Boussad Sid Ali, Badache Ayoub, Guessier Ramy, Kichou Ziyad Abderrahmane, Boussaâdia Mohamed Ramy, Yanis Mentouri, Ouchikh Soheib et Merrikhi Wassim chez les garçons, ainsi que Soujoud Sirat, Rezag Bedida Meriem, Hadjer Boucetta, Marwa Oualah, Salsabile Houilloui et Sarah Hadid chez les filles. « Les cours pratiques se dérouleront au barrage de Douéra, alors que la formation théorique et le travail physique sont prévus au Centre

de regroupement des élites sportives à Souidania », a-t-on précisé de même source. « Ce stage sera suivi d'un deuxième regroupement, du 2 au 8 avril, également au barrage de Douéra », a encore annoncé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Des stages qui, selon la même source, s'inscrivent dans « le programme de développement » prôné par la Fédération, particulièrement à travers la formation des jeunes talents.

MONDIAL U20 EN
INDONÉSIE

Annulation du tirage au sort, négociations prévues avec la FIFA

Depuis le 20 mars dernier, des manifestations rassemblant des centaines de personnes, selon la presse locale, avaient protesté dans la ville de Djakarta contre la présence de l'équipe de football de l'entité sioniste à cette Coupe du monde que s'apprête à organiser l'Indonésie.

L'organisation de la Coupe du monde de football des U20, prévue du 20 mai au 11 juin en Indonésie, semble compromise après l'annulation du tirage au sort de la compétition, programmée vendredi 31 mars à Djakarta où des manifestations de protestation avaient été organisées contre la présence de l'équipe de l'entité sioniste à ce mondial.

Depuis le 20 mars dernier, des manifestations rassemblant des centaines de personnes, selon la presse locale, avaient protesté dans la ville de Djakarta contre la présence de l'équipe de football de l'entité sioniste à cette coupe du Monde que s'apprête à organiser l'Indonésie. Les manifestants portaient des drapeaux de l'Indonésie et de la Palestine en signe d'opposition à la participation de l'entité sioniste à la Coupe du monde et ont réclamé l'exclusion de cette équipe.

Ces mouvements de protestations avaient provoqué une onde de choc antisioniste dans ce pays de plus de 270 millions de personnes, encouragés par le refus du gouverneur de l'Ile de Bali d'accueillir l'équipe de l'entité sioniste. Le Jakarta Post a révélé, début mars, que le gouverneur de Bali, Wayan Koster, a écrit au ministre de la Jeunesse et des Sports pour l'inviter à adopter une politique interdisant l'équipe de l'entité sioniste de venir jouer à Bali, en raison de la répression du peuple Palestinien.

Le gouverneur de l'Ile de Bali avait également transmis ce courrier à la Fédération indonésienne de football, la PSSI, qui a, de son côté, confirmé la volonté de Wayan Koster d'interdire la présence de l'équipe de football de l'entité sioniste.

L'opposition autant du gouverneur de l'Ile de Bali que du peuple Indonésien, solidaire avec la Palestine, à la présence dans le pays de l'équipe de l'entité sioniste a fatalement entraîné la suspension du tirage au sort de la compétition, prévu vendredi 31 mars dans la capitale, Djakarta. Aucune nouvelle date n'a été annoncée pour le moment.

Pour autant, des informations proches des milieux sportifs à Djakarta font état, mardi, de l'intention de la Fédération indonésienne de reprendre contact avec la FIFA pour tenter de trouver une solution. Le président de la Fédération indonésienne de football (PSSI) prévoit de s'entretenir à Zurich avec des responsables de la FIFA.

Selon le ministre indonésien du Développement humain et des Affaires culturelles, Muhadjir Effendy, les pourparlers que va entamer la Fédération indonésienne de football à Zurich signifient au moins que « la FIFA comprendra la position de l'Indonésie », rapporte l'agence Antara.

THE GENTLEMEN



21h05



Alors qu'il vient consommer dans son bar favori, le gangster Mickey Pearson est abattu par un mystérieux tireur. Quelque temps plus tôt, Fletcher, détective privé et pirate informatique mandaté par Big Dave, directeur de journal peu scrupuleux, vient nuitamment rendre visite à Ray, un des complices de Mickey, pour extorquer une forte somme d'argent à leur bande. Muni de nombreuses informations secrètes en différents formats sur les gangsters, il propose de les échanger contre vingt millions de livres.

LES DUOS IMPOSSIBLES
DE JÉRÉMY FERRARI



21h00



Pour la 9e édition de ce spectacle d'humour, Jérémy Ferrari a convié de nombreux artistes pour former des duos sur le thème du changement. Michael Gregorio, Paul Mirabel, Jarry, Bérengère Krief, Baptiste Lecaplain, Arnaud Tsamere, Guillaume Bats et Le cas Pucine vont aider Artus, qui co-présente le gala, à tout mettre en œuvre pour transformer Jérémy Ferrari et le montrer sous un jour nouveau. Au programme de ce rendez-vous devenu incontournable : des associations d'humoristes improbables, inédites et surprenantes, de la musique et beaucoup de rires.

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



« Cocaïne au volant : le nouveau fléau » : Après l'accident provoqué par Pierre Palmade, enquête sur ces consommateurs de cocaïne et autres stupéfiants qui prennent le volant sans réaliser les risques qu'ils encourrent et le danger qu'ils représentent pour les autres automobilistes. En 2022, plus de 700 personnes auraient perdu la vie à la suite d'accidents impliquant la prise de drogues • « Les damnés du cobalt » : Reportage sur un jeune congolais qui descend chaque jour dans un puit étroit, qu'il a lui-même creusé, à la recherche de cobalt • « Les chœurs brisés ».

LE MENSONGE
LA CHUTE



21h00



Sur le plan privé comme professionnel, Claude Arbona, médecin radiologue, maire de Castelsur-Mer, est un exemple de réussite sociale. Alors qu'il se destine à devenir sénateur et qu'il reçoit le titre de chevalier de l'Ordre des palmes académiques, il est emmené pour être placé en garde à vue, à la suite d'une plainte de la part de son fils à Melun. C'est ainsi que la plus grande épreuve lui être donnée par celui qu'il chérit le plus : Lucas, son petit-fils. Après le divorce tumultueux de ses parents, l'enfant mal dans sa peau accuse un jour son grand-père de viol.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BLACKPORT



21h00



Après avoir sauvé in extremis Jon du naufrage de son hélicoptère en pleine mer, Grimur est sacré "Homme de l'année" par la télévision nationale. De son côté, Hapar organise le retour de Tinna en ville, afin que Saeunn puisse connaître sa vraie mère. Mais la jeune femme s'est déjà engagée auprès du journaliste Smari pour confondre les agissements délictueux de la société HG Saefang. Le soir du réveillon, la famille se réunit au grand complet pour regarder le grand show de l'année à la télévision. Quant à Jon, il est en stress post traumatique après son accident.

BLOODSHOT



21h25



A Mombasa, au Kenya, le soldat Ray Garrison fait partie d'un commando d'élite qui mène une opération délicate couronnée de succès. Ray et ses camarades prennent ensuite un repos bien mérité sur la côte amalfitaine en Italie. C'est alors que Ray et son épouse Gina sont enlevés et tués par un mercenaire, qui travaille pour le professeur Emil Harting. Celui-ci, assisté par Katie, une scientifique, réanime le corps Garrison, privé de ses souvenirs, dans le cadre d'un programme expérimental. L'organisme du soldat est désormais amélioré par des millions de nanites, qui en font une machine de guerre indestructible.

PÉKIN EXPRESS
ITINÉRAIRE BIS



21h00



Les cousins farceurs, Tarik et Ahmed, toujours accompagnés d'Etienne, terminent leur aventure au Paraguay avec trois nouvelles épreuves. Le trio de choc affronte d'abord des Guaranis, un groupe de populations indigènes, dans une épreuve qui mêle sarbacane et tir à la corde. Il découvre ensuite les chutes d'Iguazú, situé au milieu de la forêt tropicale à la frontière entre l'Argentine et le Brésil. Sur ce site naturel inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco, il réalise une cascade de défis avec des locaux. Les trois candidats terminent cette étape par un étonnant contrôle douanier.

ESPRITS CRIMINELS
MON HEURE DE GLOIRE



21h00



Emily Prentiss et ses coéquipiers sont appelés à Miami pour enquêter sur une série de vols et de meurtres commis près d'une université. L'agresseur vise des jeunes femmes avec un physique particulier et agit comme un amoureux éconduit. L'affaire se complique quand le tueur s'en prend également à un homme, en pleine rue. Tout porte à croire qu'il essaie d'attirer l'attention de la police et des médias en prenant des risques inconsidérés.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05:03
Dohr	12:52
Asr	16:24
Maghreb	19:09
Icha	20:32

LES PALESTINIENS COMMÉMORENT JEUDI LE 47^e ANNIVERSAIRE DE LA JOURNÉE DE LA TERRE

HOMMAGE À CEUX QUI SONT TOMBÉS EN MARTYRS

Le peuple palestinien commémore jeudi le 47^e anniversaire de la Journée de la terre, célébrée depuis le 30 mars 1976, en hommage à ceux qui sont tombés en martyrs sous les balles de l'occupation sioniste en défendant leurs terres confisquées illégalement et en se révoltant contre l'exil et la judaïsation.

La Journée de la terre a été décrétée en souvenir des événements du 30 mars 1976 lorsque la population palestinienne s'était révoltée contre la décision de l'entité sioniste de confisquer de grandes proportions de terres palestiniennes détenues encore par les Palestiniens après 1948.

Cette opération avait induit la destruction de 418 villages arabes avec interdiction pour leurs habitants d'y retourner. Les affrontements avec les forces d'occupation avaient alors fait six morts parmi les Palestiniens, des centaines de blessés et des milliers d'arrestations. Depuis, le peuple palestinien commémore chaque année la Journée de la terre, en organisant une série de manifestations et de rassemblements à travers les territoires palestiniens occupés, l'occasion pour réaffirmer son attachement à ses racines, sa patrie et son histoire marquée par la résistance face à l'occupant qui continue de s'accaparer ses ressources et sa terre.

Il s'agit aussi d'une nouvelle occasion pour confirmer l'unité des territoires palestiniens, du peuple palestinien et de l'identité palestinienne, ainsi que la fidélité à la mémoire des martyrs et à leurs sacrifices consentis pour défendre leur terre et leurs droits. La Journée de la terre, célébrée aussi dans le monde arabe et par

les épris de liberté partout dans le monde, intervient cette année dans un contexte marqué encore par la poursuite par les autorités de l'occupation sioniste de la spoliation des terres, de leurs tentatives de judaïsation et des projets d'implantation de nouvelles colonies, illégales, dans les villes palestiniennes, en particulier à El-Qods occupée.

L'illégalité des colonies réaffirmée à l'ONU

Conscient de la valeur et de l'importance de la terre pour le peuple palestinien et son attachement au droit de retour, à tout prix, l'occupant sioniste poursuit inéluctablement sa politique illégale d'implantation de colonies pour chasser les Palestiniens et imposer le fait accompli, ignorant ainsi la position de la communauté internationale et faisant fi de toutes les chartes et lois internationales qui considèrent la colonisation des terres palestiniennes contraire aux conventions internationales. Dans ce contexte, l'occupant sioniste a diffusé vendredi des appels d'offres pour la construction de plus de 1.000 logements en Cisjordanie occupée.

«Les 22 et 23 février derniers, des projets de construction de plus de 7.000 logements dans des colonies à travers la Cisjordanie occupée ont été adoptés. Ces unités faisaient partie des plans annoncés par l'occupant le 12 février, sans oublier la décision d'autoriser rétroactivement neuf avant-postes de Cisjordanie occupée, ce qui a provoqué un tollé international», rappelle-t-on. Pour les Palestiniens, ces

mesures unilatérales sont inacceptables au regard des résolutions internationales et des accords bilatéraux signés et conduiront à plus de tension et d'escalade, tandis que la communauté internationale a rejeté et condamné la décision de l'entité sioniste de «légaliser» neuf colonies illégales en Cisjordanie occupée, y voyant «un mépris» pour elle et une nouvelle «provocation au peuple palestinien.»

Et plus récemment encore, neuf États membres du Conseil de sécurité à savoir le Brésil, l'Equateur, le Gabon, le Ghana, le Japon, Malte, la Suisse, les Emirats arabes unis et la France ont réaffirmé l'illégalité des colonies de peuplement.

Dans une déclaration commune écrite et rendue publique mercredi dernier, les neuf pays ont réitéré la demande du Conseil de sécurité à l'entité sioniste de «cesser immédiatement et complètement toutes les activités de colonisation dans les territoires palestiniens occupés.»

Selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) sur la protection des civils, qui couvre la période du 28 février au 13 mars, l'occupant sioniste a démolé, confisqué ou forcé des personnes à démolir 35 structures - dont huit avaient été fournies par des donateurs à titre d'aide humanitaire - dans la zone C et El-Qods-Est. Le document indique que le mois de février «a représenté le nombre mensuel le plus élevé de structures démolies à El-Qods-Est depuis avril 2019», notant qu'un total de 36 structures ont été démolies, contre une moyenne mensuelle de 11 en 2022.

COVID-19

L'OMS MODIFIE SES RECOMMANDATIONS DE VACCINATION

L'OMS a publié de nouvelles recommandations concernant la vaccination contre le Covid-19. L'Organisation mondiale de la santé estime que les adultes en bonne santé n'ont pas besoin de dose supplémentaire, au-delà de la vaccination primaire et d'un premier booster.

Pour ce groupe de personnes de moins de 60 ans dit à risque moyen - auquel s'ajoutent aussi enfants et adolescents avec des comorbidités de 6 mois à 17 ans - il n'y a aucun risque à recevoir des injections supplémentaires mais «les retours en termes de santé sont faibles», ont déclaré les experts en vaccins de l'OMS. «Les nouvelles recommandations du Groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) reflètent l'impact d'Omicon et du haut niveau d'immunité désormais atteint dans la population mondiale à cause des infections et grâce à la vaccination», a déclaré l'OMS. Le SAGE a proposé trois nouvelles catégories de priorité pour la vaccination

Covid en fonction du risque de développer une forme grave de la maladie ou de décès : élevé, moyen et faible.

Les personnes à risque invitées à faire une dose de rappel

En revanche, les personnes plus âgées, les autres adultes avec des comorbidités, toutes les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les travailleurs de santé en première ligne sont invités à davantage de vaccinations à raison d'une dose de rappel après le régime initial de vaccination et un premier rappel. Le SAGE recommande un intervalle de 6 à 12 mois entre les boosters en fonction des morbidités. Les preuves «manquent de cohérence» en ce qui concerne l'impact des vaccins anti-Covid sur le Covid long, qui voit la maladie initiale se développer en symptômes souvent très handicapants comme une extrême fatigue ou une inca-

pacité à se concentrer.

Recherche de nouveaux vaccins

Près de 13,3 milliards de doses ont été administrées dans le monde. L'OMS recherche de nouveaux vaccins Covid-19 qui couvrent un large éventail de variants, ont un effet plus durable et affichent de meilleures performances contre l'infection et la transmission. L'organisation examine également de nouvelles méthodes d'administration des sérums nasale, orale ou cutanée. Évoquant deux vaccins administrés par voie nasale, dont un utilisé en Chine, le secrétaire exécutif du SAGE, Joachim Hombach, a souligné : «Nous savons qu'ils sont immunogènes... mais ce dont nous avons vraiment besoin, ce sont des données qui étudient réellement l'impact sur la transmission - parce que cela pourrait en effet faire une grande différence.»

DJEZZY lance une nouvelle option « Partage » sur son offre Confort

Djezzy marque le mois sacré en offrant plus de générosité à ses clients Post-payés DJEZZY Confort qui ont désormais la possibilité de partager leur Internet avec l'acquisition d'une deuxième Sim sous le slogan «Charik l'internet».

Ainsi, lors de tout achat d'une nouvelle Sim « Confort », le client bénéficiera d'une seconde Sim appelée « Confort Partage », avec laquelle il pourra partager son forfait internet moyennant un paiement additionnel de 50 ou 150 DA par mois.

- Confort Partage 1500 :
 - Pour 50 DA/mois : 5 GO partagés
 - Pour 150 DA/mois : 20 GO partagés
- Confort Partage 2000 :
 - Pour 50 DA/mois : 10 GO partagés
 - Pour 150 DA/mois : 35 GO partagés
- Confort Partage 3000 :
 - Pour 50 DA/mois : 15 GO partagés
 - Pour 150 DA/mois : 60 GO partagés

Les frais d'acquisition de la nouvelle Sim « Confort Partage » sont de 300 DA seulement.

Djezzy rappelle que la Sim Confort principale dispose des avantages suivants :

- Pour 1500 DA/Mois seulement, le souscripteur bénéficie de 50 Go d'internet, 2000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux et internationaux, appels et SMS illimités vers Djezzy.
 - Pour 2000 DA/mois, il profite de 80 Go d'internet, 4000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux, appels et SMS illimités vers Djezzy et 15 Min vers l'international.
 - Pour 3000 DA/mois, il a droit à 150 Go d'internet, 6000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux, appels et SMS illimités vers Djezzy et 30 Min vers l'international.
- Pour plus d'informations sur l'offre, rendez-vous sur le site web « www.Djezzy.dz » ou dans l'une des boutiques de Djezzy à travers le territoire national.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le bilan des dernières 24h

04 personnes ont trouvé la mort et 162 autres ont été blessées dans 121 accidents de la circulation survenus ces dernières 24h à travers plusieurs wilayas du pays. Selon la Protection Civile, «le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa où deux personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à deux accidents de la circulation», souligne le communiqué.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya de Constantine sont intervenus, durant cette période, pour prodiguer les premiers soins à trois personnes incommodées par le monoxyde de carbone dans la commune d'El Khroub à Constantine.